

Après trois mois de débat, les premiers enseignements...

Cela fait trois mois, jour pour jour, que notre débat public a été ouvert, de mi-septembre à mi-décembre, simultanément pour les trois projets de terminal méthanier (Dunkerque, Le Verdon sur mer, Antifer) portés par des investisseurs privés.

Dans un contexte d'actualité

Sur cette période, l'actualité sur l'énergie fut riche avec la croissance forte du cours du baril de pétrole, le Grenelle de l'environnement qui a à la fois évoqué la consommation d'énergie et les exigences de concertation, et l'annonce d'investissements des principaux acteurs du secteur du gaz en Europe.

Comme nous l'avons perçu, la concurrence entre les terminaux n'est pas géographiquement limitée au territoire français et son importance contribue à mobiliser les opérateurs en terme de calendrier.

Traiter des différents enjeux du projet

Lors des neuf réunions tenues sur le littoral dunkerquois et à Pitgam, notre Commission particulière a tenté à la fois de «toucher» les populations les plus concernées et d'aborder plusieurs facettes du projet avec, lorsque ce fut possible, l'éclairage d'experts des autorités étatiques. Les organismes qui ont souhaité exprimer leur point de vue argumenté ont réalisé leur Cahier d'acteurs, atteignant le nombre de 19

et illustrant ainsi leur intérêt, leur mobilisation. La CPDP a quant à elle veillé à tendre vers l'équivalence d'expression, à favoriser la courtoisie des échanges et à rappeler que le débat est un exercice non décisionnel et où les acteurs ne doivent pas chercher à tout prix à convaincre.

Comme nous l'avons perçu, la concurrence entre les terminaux n'est pas géographiquement limitée au territoire français et son importance contribue à mobiliser les opérateurs en terme de calendrier.

Et maintenant...

A partir de la date de clôture du débat, soit le 14 décembre, notre Commission particulière et la Commission nationale disposent de deux mois pour en rédiger respectivement le compte rendu et le bilan. Le compte rendu, dont les grandes lignes ont été présentées le 6 décembre au Kursaal, reprendra les différentes positions exprimées en réunion publique, dans les pages des Cahiers d'acteurs et sur le site internet. La CNDP transmettra à EDF et au Port autonome ses principaux éléments et suggestions puis laissera trois mois à ces derniers pour indiquer les suites qu'ils entendent leur donner.

Si les maîtres d'ouvrage maintiennent le projet, ils solliciteront alors l'administration pour l'autorisation de construction sur le site qu'ils auront retenu. La concertation continuera avec l'enquête publique et grâce à l'animation d'instances existantes ou à créer.



5 octobre	Dunkerque	Réunion générale de lancement
8 octobre	CCI de Dunkerque	Réunion thématique «L'aménagement du territoire, le contexte économique et la politique Energie.»
12 octobre	Loon Plage	Réunion locale Multi-thèmes
18 octobre	Saint Georges sur l'Aa	Réunion thématique «L'environnement, le cadre de vie et les usages...»
26 octobre	Gravelines	Réunion locale Multi-thèmes
8 novembre	Craywick	Réunion thématique «Les risques et responsabilités, la sûreté et la sécurité»
9 novembre	Grande Synthe	Réunion locale Multi-thèmes
16 novembre	Pitgam	Réunion locale Multi-thèmes
6 décembre	Dunkerque-Kursaal	Réunion de clôture

Comment s'est déroulé le débat ?

Les neuf réunions publiques ont connu une fréquentation moyenne stable avec 120 à 180 personnes et près de 400 personnes pour celle de clôture du 6 décembre au Kursaal.

Globalement les temps d'expression entre les maîtres d'ouvrage et le public ont été équilibrés, les réunions thématiques donnant la priorité aux premiers et aux experts de l'administration (Direction générale de l'énergie et des matières premières, Direction de la prévention des risques, Direction régionale de l'environnement...), les réunions locales favorisant l'expression des seconds et des auteurs de Cahiers d'acteurs.

L'ensemble des échanges a été retranscrit sous forme de "verbatim" mis en ligne dans la semaine suivante sur le site internet www.debatpublic-dunkerquegaz.org.

Les débats ont progressé dans le temps, des arguments se construisant au fur et à mesure du déroulement des réunions, des propos se sont exprimés avec passion, mais n'ont jamais entravé le respect et la courtoisie.

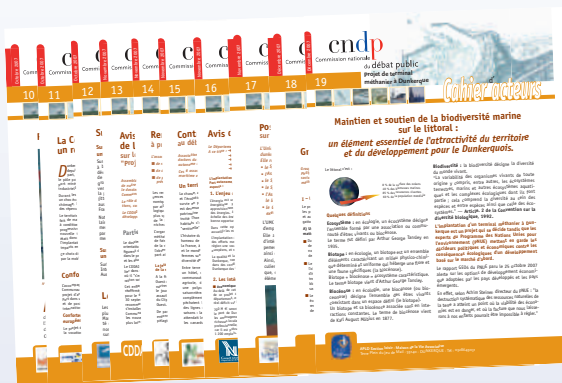
Les supports du débat

- Le Dossier des maîtres d'ouvrage fut édité en version intégrale (100 pages) et en version synthétique (8 pages).
- Le cahier du maître d'ouvrage GRTgaz, de 12 pages, a présenté l'éventuelle canalisation qui relierait le terminal de Dunkerque à la région parisienne.
- La Lettre du débat présente l'actualité du débat, avec le n°1 diffusé lors de la réunion de lancement et ce n°2.



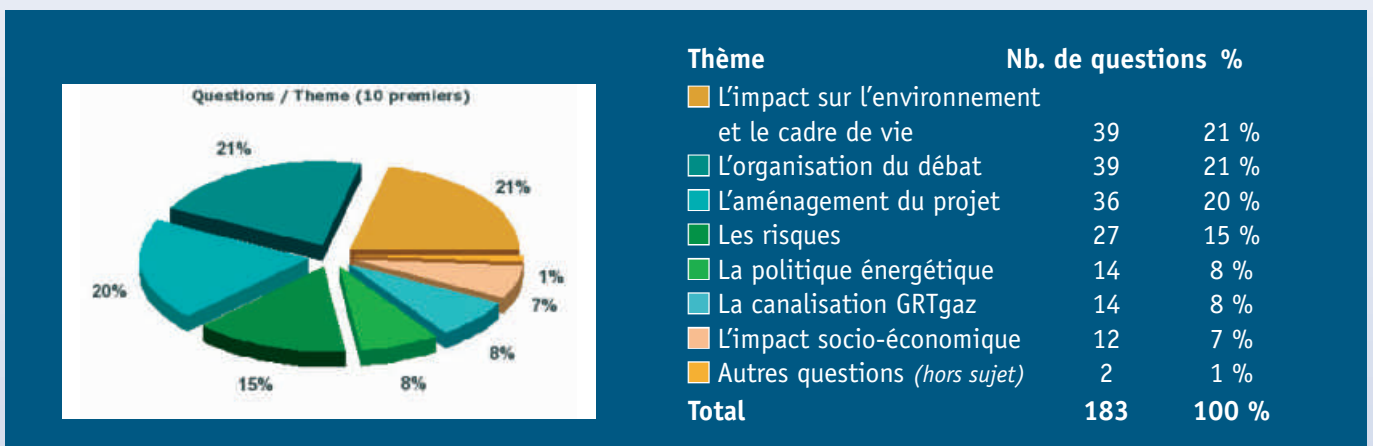
19 Cahiers d'acteurs :

- 1 - Assemblée pour la défense de l'environnement du littoral Flandre-Artois (ADELFA) / 6 pages
- 2 - Groupe ornithologique et naturaliste Nord - Pas-de-Calais (GON) / 4 pages
- 3 - Dunkerque flysurfing club (DFC) / 4 pages
- 4 - Verts Nord Pas-de-Calais / 4 pages
- 5 - Mouvement national de lutte pour l'environnement (MNLE) 59/62 / 4 pages
- 6 - Chambre syndicale des ouvriers du port mensuels et intermittents (CSOPMI) / 4 pages
- 7 - Dunkerque promotion / 4 pages
- 8 - Consommation, logement et cadre de vie (CLCV) - Union locale Flandre maritime / 4 pages
- 9 - Chambre de commerce et d'industrie de Dunkerque / 4 pages
- 10 - Waves59 (véliplanchistes) / 2 pages
- 11 - Communauté urbaine de Dunkerque (CUD) / 4 pages
- 12 - Surfirreun foundation Europe / 4 pages
- 13 - Conseil de développement durable de l'agglomération dunkerquoise / 4 pages
- 14 - Association Le Clipon / 4 pages
- 15 - Fédération départementale des chasseurs du Nord / 4 pages
- 16 - Conseil général du Nord / 4 pages
- 17 - Union maritime et commerciale de Dunkerque / 4 pages
- 18 - Groupe des élus nationaux / 2 pages
- 19 - Association des pêcheurs du littoral dunkerquois (APLD) - Section loisir / 4 pages



A la lecture de ces points de vue, nous retrouvons des positions favorables au projet, des positions opposées au projet et la formulation d'encouragements à des mesures de type compensatoire dans des domaines variés.

En complément de l'expression de ces points de vue, la rubrique questions/réponses du site internet a enregistré plus de 180 questions destinées aux maîtres d'ouvrage et à notre Commission. En voici la répartition thématique :





Principaux enseignements depuis l'ouverture des débats publics

Le bilan des neuf séances du débat public est dressé. La CPDP remercie le public pour l'intérêt qu'il a manifesté et souligne la diversité des points de vue qui se sont exprimés.

Si une partie de la population se passerait de tout nouvel établissement industriel sur le territoire, d'autres voient ce projet comme une source de développement. Sous cet angle, l'acceptabilité paraît donc forte mais assortie de conditions diverses concernant les retombées économiques du projet, la maîtrise des risques, la préservation de l'environnement, de la santé des hommes et du cadre de vie.

Il apparaît donc possible de poursuivre le projet sous réserve de lever trois principales difficultés : la protection de la faune et de la flore, la prévention des risques, la compatibilité du projet avec les activités traditionnelles de loisir.

1. Le choix du site

D'après les maîtres d'ouvrage, le **site du Clipon** satisfait les conditions nécessaires pour l'implantation du terminal sous l'angle de la sécurité maritime et terrestre. Compte tenu des inquiétudes du public, il serait cependant nécessaire que les études de risques soient diffusées le plus tôt possible et soumises à une large discussion. Le Clipon constitue un espace naturel très riche, où vivent des espèces végétales et animales remarquables, et certains spécialistes craignent que les travaux portent atteinte à leur présence. Sur ce point, le public reste donc en attente de données scientifiques précises. En outre, lieu de vie et de loisirs, beaucoup condamnent totalement l'implantation du terminal à cet endroit. Certains sont cependant prêts à rechercher avec les maîtres d'ouvrage des moyens de préserver la coexistence des activités ou à rechercher des accompagnements à de tels bouleversements. Le public reste quant à lui en attente de précisions sur l'accessibilité au site et sur l'accompagnement du projet.

Le **site des Huttes** abrite moins d'espèces remarquables et ne bénéficie pas de la même connotation affective. Déjà concerné par de nombreuses installations industrielles, il semblerait plus adapté à l'implantation

du terminal, d'autant plus que le coût du projet serait moindre pour les maîtres d'ouvrage. Toutefois, cette localisation perturberait davantage les activités maritimes et aurait davantage de conséquences sur la sécurité terrestre, compte tenu de la proximité d'autres activités industrielles et d'agglomérations urbaines. Il faudrait valider la possibilité de la présence d'un port méthanier sur ce site et présenter au plus vite les résultats des études.

Présentée par l'ADELFA, la **solution offshore** limiterait les risques et impacts sur le cadre de vie, mais semble incompatible avec les objectifs des maîtres d'ouvrage.

2. Des mesures d'accompagnement

Des mesures d'accompagnement pourraient être examinées par les maîtres d'ouvrage :

- Sur le plan environnemental, en lien avec les associations de protection de la nature et d'observation des espèces, la reconstitution d'un milieu propice à la préservation des espèces ;
- Sur le plan économique, dans la mesure du possible, favoriser la main d'œuvre et les entreprises locales dans leurs procédures de recrutement ; réinvestir localement les recettes fiscales dans les projets écologiques ou liés au

développement durable ; favoriser sur le territoire dunkerquois un accès au gaz développé avec des tarifs préférentiels ;

- En matière d'activités de loisirs, préserver des espaces de détente et de promenades, identifier des lieux pour la chasse et la pêche, créer un plan d'eau intérieur ou construire une nouvelle digue seraient à envisager ;

- Pour la canalisation de gaz, il importe de prendre en compte la valeur des maisons et des terres, les effets sur les activités commerciales ou agricoles, les gênes occasionnées, notamment olfactives. Les questions liées au transport du gaz feront toutefois l'objet d'une concertation complémentaire si la construction du terminal était décidée.

3. La prévention des risques

Le débat a conduit, à partir d'expressions de crainte, de peur, d'interrogations, de données techniques, scientifiques, réglementaires à prendre en compte des risques de plusieurs origines : risques maritimes, risques technologiques liés au terminal, risques liés au gazoduc.

L'insertion du projet dans la zone industrialo-portuaire comprenant déjà 13 sites Seveso et une centrale nucléaire a fait l'objet de nombreuses interrogations, remarques et protestations.

L'étude des dangers du projet de terminal n'étant pas disponible à ce stade du projet les réponses du maître d'ouvrage et de la DRIRE aux questions relatives aux zones d'effet d'un accident et à un possible "effet domino" sont apparues insuffisantes au public qui s'est par ailleurs intéressé au PPRT (plan de prévention des risques technologiques) en voie de prescription sur la zone. Il est par ailleurs apparu que le PPI (plan particulier d'intervention) devrait préciser les modalités d'accès des secours au terminal.

4. Une expertise pluraliste

La Commission s'est efforcée de rendre les débats accessibles au plus grand nombre, notamment en répartissant les réunions sur l'ensemble du Dunkerquois et en encourageant les différentes parties prenantes à rédiger des cahiers d'acteurs. Face aux experts, le public aura su faire entendre ses préoccupations et parfois développer des explications d'une grande technicité. La Commission espère donc qu'au-delà du débat la concertation se poursuivra dans les différentes instances locales, que les maîtres d'ouvrage associeront certains relais pour diffuser les résultats acquis et enregistrer les questions émergentes.



Imp Sensée - Arras - 03 21 50 29 29



La Commission quitte progressivement ses locaux de l'avenue de la Libération.

Vous pouvez toutefois continuer à nous contacter sur la boîte.

cndp
Commission nationale
du débat public

contact@debatpublic-dunkerquegaz.org